



Monsieur François FIHUE  
Président de la Chambre de l'Agriculture  
Chemin de la Bretèque  
76230 Bois-Guillaume.

Sahurs le 23 janvier 2013.

Objet : **Projet d'implantation de centrale photovoltaïque sur la commune de Sahurs.**

Monsieur Le Président,

Je reviens vers vous en ce qui concerne le projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque sur les anciennes chambres de dépôts des boues de dragage de la Seine sur la commune de Sahurs et, plus particulièrement sur le suivi effectué ainsi que les analyses réalisées chaque année sur la plante entière et le maïs grain pour les différentes parcelles.

Actuellement l'association effectue un tableau comparatif des analyses procédées par le GPMR de manière à confirmer et prouver que le travail d'assainissement sur les terres des anciennes chambres de dépôts, actuellement cultivées de la plante maïs, est en constante progression.

Nous rappelons que le maïs grain est commercialisé et que la plante entière est autorisée à être consommée par les bovins.

Ces analyses biologiques dont nous ne sommes pas destinataires, nous pensons qu'elles vous sont communiquées au titre de votre présence lors de la signature de la convention du 27 mars 1982 ou bien pour le comité de suivi réalisé par la MIRSPAA dont la Chambre d'Agriculture est un des acteurs de cette mission.

Dans le cas où vous seriez en possession de ces analyses "plante entière et maïs grain", vous serait-il possible de nous en retourner les copies afin de pouvoir établir ce tableau comparatif et confirmer au travers de ce travail que l'assainissement réalisé actuellement avec l'utilisation de la plante maïs dans le procédé de la phytoremédiation est conforme et efficace.

L'objectif de l'association est d'apporter la preuve concrète que ces terres actuellement cultivées de maïs commercialisé et consommé par les animaux, doivent conserver leur zonage (NDa) lors de la modification du POS en PLU et être maintenues classées pour un usage agricole.

Dans l'attente de vous lire,

Croyez Monsieur Le Président en nos salutations respectueuses.

Pierre Lebrun

Association De Défense des Berges de Seine  
Sahurs – La Bouille – Moulineaux – Caumont  
49, chaussée du Roy – 76113 Sahurs.  
Site internet : [www.defensedesbergesdeseine.fr](http://www.defensedesbergesdeseine.fr)